



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 849/2023
Date de la séance du CE : 16 août 2023
Direction : Chancellerie d'État
N° d'affaire : 2023.STA.915
Classification : Non classifié

Grand Conseil. Démission et remplacement

Le Conseil-exécutif prend acte de la démission de Madame la députée Monika Schmidiger, Lyss, avec effet au 16 juin 2023.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare

Madame **Monika Stampfli**, née en 1966, Nidau, inscrite sur la liste 11: Vert'libéraux Seeland dans le cercle électoral de Bienne-Seeland,

élue au Grand Conseil au 16 août 2023.

Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataires
– Chancellerie d'État